

Alvergne, Cristel et François Taulelle (2002)
Du local à l'Europe: les nouvelles politiques d'aménagement du territoire,
Paris, Presses Universitaires de France, 304 p.

André Joyal
 Université du Québec à Trois-Rivières

Un gros livre, dans le bon sens du terme, c'est-à-dire que le lecteur intéressé par le type d'organisations parapubliques et leurs interventions à l'échelle des territoires sera servi à souhait. Les deux auteurs, tous deux maîtres de conférences, respectivement à l'Université de Bordeaux III et à l'Université de Toulouse-Le Mistral, ont réalisé un travail de bénédictin, en allant chercher tout ce qui se rapporte à l'aménagement du territoire, avant tout en France, depuis le début des années 1960. À vrai dire, le titre n'annonce pas vraiment le contenu de l'ouvrage. Bien sûr, il est question ici et là du local, par exemple par des allusions aux lois récentes adoptées autour du fameux concept des « pays », mais dans l'ensemble de l'ouvrage, ces mentions comptent pour très peu. D'ailleurs, l'expression développement local, si j'ai été un lecteur attentif, n'est évoquée que très parcimonieusement et pas vraiment dans le sens généralement utilisé de ce côté-ci de l'Atlantique. Pour ce qui concerne l'Europe, oui, parmi les (trop) nombreuses cartes que contient l'ouvrage, certaines s'y rapportent, dont celle avec l'incontournable banane bleue (!). Mais la douce France occupe l'essentiel de l'attention des auteurs. Quant aux nouvelles politiques, effectivement, l'ouvrage étant très récent, tout ce qui fut décidé en haut lieu (Paris), même au début de ce siècle, s'y trouve. Cependant, il est aussi beaucoup fait mention des anciennes politiques d'aménagement du territoire. Et c'est bien ainsi. Ceci permet d'avoir une juste idée de la pertinence des soi-disant nouvelles politiques mises en œuvre depuis peu.

L'objectif visé par les auteurs consiste à expliciter l'aménagement du territoire dans toutes ses dimensions, notamment ses évolutions historiques, ses dynamiques géographiques et ses enjeux contemporains. On aura compris que l'ouvrage, partagé en trois chapitres, s'adresse à tous ceux qui, par leur profession ou par leurs intérêts intellectuels, consacrent une attention particulière aux questions entourant le développement ou l'organisation des territoires.

Le premier chapitre intitulé « Aménager le territoire : fondements, évolution et spécificité d'une grande ambition » ne manque pas lui non plus d'ambition. Il s'en est passé des choses et ce, dès 1963, avec la fondation de la Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale (DATAR) pour qui œuvrait Christel Alvergne au moment de la rédaction du volume. Ce chapitre couvre ces quatre décennies dont la toute première n'a pas manqué de faire effet de démonstration dans un Québec, en pleine Révolution tranquille, avide de puiser des références venant de l'ancienne mère-patrie. Avec quelques allusions aux dynamiques propres au développement local, les auteurs évoquent ce qui se fait aujourd'hui à partir de la Loi Voynet (du 25 juin 1999) qui introduit la notion de développement durable du territoire connu par un de ces affreux acronymes dont nos cousins sont très friands (LOADDT).

On y trouve aussi des cartes, beaucoup de cartes, dont certaines avec des points de différentes grosseurs qui ne pèchent pas par excès de pédagogie. Ainsi pour la carte 1, les points étant plus gros en Bretagne, dans les Pyrénées et dans le Massif central, je dois en dégager qu'ils sont des indices de sous-développement.

Après un heureux rappel à saveur pédagogique des grandes lignes de la théorie des pôles de croissance, les auteurs nous conduisent aux années 1975-1991 qui ont obligé, là comme chez nous, une gestion de crise. Après quoi on retrouve les fameuses lois de la décentralisation (Gaston Deferre) de 1982-1983.

Le deuxième chapitre s'intitule « Richesse et cacophonie d'une volonté partagée : les acteurs de l'aménagement ». On l'aura deviné, l'État a le rôle clé dans cet aréopage d'intervenants, ceci malgré la mise en garde, toute de noir soulignée. qu'en matière d'aménagement, comme dans de nombreux autres domaines, il serait devenu

difficile, aux yeux des auteurs, d'associer un acteur à une action. Comme ils reconnaissent que, pour la France, l'État a été (ou est encore selon moi) la colonne vertébrale de la Nation, l'aménagement du territoire constitue le volet territorial de ses interventions. Les pages qui suivent en présentent la forme adoptée au fil des années en nous conduisant vers les velléités de décentralisation dans un pays où les Jacobins ont toujours meilleure presse ou une plus grande influence. Dans une section sur les départements et l'évolution de leurs prérogatives, on trouve d'intéressantes considérations sur l'origine du concept de gouvernance qui s'avère de plus en plus incontournable.

Le dernier chapitre «Les figures géographiques de l'aménagement : zonages, territoires vécus, découpages institutionnels, territoires de projets» est à l'image de ce titre. Comme pour les deux premiers chapitres, les auteurs sensibilisent leurs lecteurs aux réalités et décisions des années passées, avec à nouveau une allusion à l'expérience de la *Tennessee Valley Authority* (1933). Par des allusions à d'anciens programmes des années 1970 et suivantes, les auteurs, avec raison, ne manquent pas d'observer que le principe de la contractualisation reposant sur des projets locaux ne date pas du milieu des années 1990. En effet, ils se réfèrent aux Plans d'aménagement ruraux (PAR) adoptés en 1970 et aux contrats de pays du milieu de cette même décennie et qui connaîtront une

nouvelle vigueur avec la Loi Voynet. Et c'est dans ce même chapitre que l'on trouve une référence aux célèbres districts industriels italiens, ce qui ne suffit pas pour justifier le titre de l'ouvrage car, on a surtout l'impression que cette allusion s'imposait puisqu'on la trouve, à tort ou à raison, dans tous les ouvrages de développement régional publiés depuis dix ans. En fait cette référence sert de justification aux informations se rapportant aux systèmes de production localisée (SPL) continuellement associés aux districts industriels italiens. Une carte permet de très bien visualiser leur emplacement à travers l'Hexagone.

En conclusion les auteurs signalent une réalité familière aux Québécois : l'évolution du rôle de l'État. Il devient tout à la fois : accompagnateur, facilitateur, innovateur et financeur. Il doit donc intervenir sous différentes formes pour des territoires des plus variés allant du transfrontalier, au micro local en crise en passant par le rural qui se complexifie (nouvelle économie rurale) en allant au périurbain. L'objectif visé dans tous les cas de figure est celui de favoriser la cohésion territoriale. Cet ouvrage d'une excellente présentation, rédigé dans un style très alerte et efficace, dépouillé d'un vocabulaire inutilement complexe et pourvu de nombreux schémas à forte teneur pédagogique, intéressera tous ceux qui, à travers l'expérience française, désirent mieux comprendre les enjeux entourant l'évolution de nos propres territoires. ■